22 Septembre 1809

Ordonner au Cons.l prodomar au Auditeur qui a été mandé faire des
Mr. le Marquis 2e reg. visites de précaution
contre la rouille du grain) tous les
ou Custelar Vienjas surveiller

Votre Excellence m'ayant promis que j'obtiendrois

bien donner les ordres nécessaires à la Douane, afin de

permettre que les ecuelles des Prises Anglaises soient ouvertes

bien entendu que les sûretés convenables soient préalablement

prises, J'ai l'honneur de lui transmettre la pétition

du pronneur des dites navires Anglois à cet effet.

dans l'espoir que Votre Excellence en fera usage

En transmettant ses ordres sans autre délai —

Je saisis avec empressement cette occasion

pour renouveler à Votre Excellence les assurances

de ma plus haute estime et considération —

Bayonne

Bastasego

le 22 8bre. 1809